

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois......50
Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, cartes postales, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi, 18 Avril, 1907.

LE PARLEMENT FEDERAL

Il est très probable que la session du parlement fédéral sera prorogée le ou vers le 20 avril courant.

LE MINISTRE DE LA MILICE

L'hon. M. Scott administrera le ministère de la milice, durant l'absence de Sir Frédéric Borden en Angleterre.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES

C'est l'hon. M. Templeman qui administrera le ministère de la Marine et des Pêcheries, en l'absence de l'honorable M. Brodeur.

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX

L'hon. M. Fielding remplira les fonctions de ministre des chemins de fer, et canaux, jusqu'à ce que les tribunaux se soient prononcés sur la poursuite intentée par l'hon. M. Emmerson contre le "Fredericton Gleaner."

LA POURSUITE CONTRE LE "GLEANER"

La poursuite que l'honorable M. Emmerson a promis d'intenter contre le Fredericton Gleaner sera civile et non criminelle. L'avocat de l'ex-ministre des chemins de fer est M. Barry, C. R. et M. Hazen, M. P. P., le chef de l'opposition au Nouveau Brunswick, défendra le Gleaner. L'action n'a pas encore été prise, mais le bref sera bientôt émis.

M. EMMERSON

Voici ce que dit l'Evangeline de la résignation de M. Emmerson:

"L'hon. M. Emmerson, M. P., a donné sa démission comme ministre de Chemins de fer et Canaux, pour mieux combattre ceux qui ont voulu ternir son caractère et calomnier sa vie privée."

Assurément le confrère n'est pas ignorant des circonstances, alors pourquoi nous dire de pareilles faussetés?

M. Emmerson n'a pas la sympathie de tout le public bien pensant. Il n'a que la sympathie des partisans acharnés et de ceux qui aiment les frivolités dont on l'accuse.

LA PROHIBITION DANS LA NOUVELLE ECOSSE

La question de la prohibition est venue deux fois devant la législature de la Nouvelle Ecosse, depuis l'ouverture de la session. Le gouvernement a rejeté les propositions de l'opposition en alléguant manque de juridiction. Toutes les questions se rapportant à la vente ou à la prohibition des boissons enivrantes sont du ressort du parlement fédéral.

La province sœur voit la farce de la loi de prohibition dans cette province et ne veut guère se mettre au niveau de nous, pour être la risée des autres parties du Canada.

L'HON. M. EMMERSON

Nous lisons dans "La Patrie": "Il paraît certain que l'hon. M. Pugsley abandonnera la charge de premier ministre de Nouveau-Brunswick pour se porter candidat ministériel dans le comté de St Jean, laissé vacant par la mort de M. Stockton. Il serait ensuite nommé ministre des chemins de fer et canaux, en remplacement de M. Emmerson.

"Ce dernier aurait été si cavalièrement traité par Sir Wilfrid Laurier qu'il ne saurait espérer reprendre son portefeuille. On fait remarquer que le premier ministre a eu beaucoup plus d'égard pour M. Hyman.

"Comprenant la position qui lui est faite, M. Emmerson serait disposé à accepter une charge quelconque au Grand Tronc, celle de vice-président, ou d'assistant-gérant."

L'hon. M. Emmerson pourra se dire comme l'hon. M. Tarte, qu'il n'y a rien de plus instable qu'une position de ministre.

Il a aussi comme fiche de consolation le cri de César: "J'aime mieux être premier dans le plus petit village de l'empire que deuxième à Rome". Mais les amis de l'hon. M. Emmerson, n'ont-ils pas dit que ce dernier se lavera avec l'hysope de la justice et qu'il deviendra blanc comme neige.

La justice se hâtant lentement, le Premier n'attendra pas à remplir le siège laissé vacant, que celle-ci ait terminé le lavage de son collègue, d'autant plus que ce dernier l'a fait endéver.

TENNYSON SMITH, FARCEUR

Il paraît étrange, aux yeux de ceux qui regardent les événements avec calme, de voir des hommes, qui se disent les plus populaires, les mieux renseignés et les plus sincères de la ville de Charlottetown, se livrer à des actes de bouffonnerie, comme ils l'ont fait, la semaine dernière dans la capitale.

Depuis quelque temps, un certain Tennyson Smith, acteur de première force, s'est livré à la cause de la tempérance. Il traverse le continent pour proclamer ses vertus et combattre l'intempérance. Les exaltés de la cause, à Charlottetown, ont voulu singer et par conséquent ont invité le célèbre Smith pour leur donner de ses farces, moyennant une forte somme d'argent, car il faut comprendre que Smith n'est dévoué à la cause de la tempérance que par le nombre de dollars qu'il reçoit. Pour comble de ridicule, l'apôtre de la tempérance propose un drame dans la Market Hall de la cité et chose difficile à croire des hommes et des femmes, se disant l'élite de la société, y prennent part qui est ni plus ni moins qu'un procès pour condamner ou justifier le roi de l'intempérance. Comme si le public ne savait pas, depuis longtemps, que le démon de l'achool est le pire ennemi du genre humain, condamné par Dieu et par les hommes; mais ce qui nous frappe d'étonnement c'est l'éblouissement des ces hommes et de ces femmes de la capitale, par la bouffonnerie de Smith. La chose est ridicule, ainsi que la loi de prohibition, que ces mêmes gens, avec d'autres qui doivent savoir mieux, ont fait mettre en force dans notre île.

Tennyson Smith sait ménager la chèvre du public et le chœur de son ambition.

LE CAPITAINE DU BRANT.

La nomination d'un capitaine pour le "Brant", pour remplacer feu capitaine McKinnon, a été faite.

C'est le capitaine Daniel Walker de Georgetown, second officier du "Minto" qui vient de recevoir cette nomination.

M. Walker est remplacé sur le "Minto" par M. William Sencaubagh, aussi de Georgetown.

On peut voir par ces nominations que M. Hughes, député de King, fait les nominations qu'il veut et donne les belles positions aux personnes de son comté.

Dans le comté de Prince, rien. Quelle est la raison?

On nous dit que c'est parce que le député de Prince est un conservateur. Cela se peut, mais ne devrait pas être.

Il n'y avait personne sur l'île qui était plus en droit d'être le capitaine du "Brant" que M. le capitaine F. Gallaud de Palmer Road, mais le destin était contre, l. i.

Hughes veut tout et il a tout. C'est triste.

Ces partisans, soit libéraux ou conservateurs, nous causent des mauxheurs.

Pour que nous soyons reconnus comme les autres mortels du Canada, il nous faut des députés indépendants des députés qui donnaient leur appui au gouvernement au pouvoir, fut-il libéral ou conservateur. Ces députés indépendants; pourraient aussi opposer le gouvernement lorsqu'il s'agirait de quelque mesure qui serait à notre détriment.

De l'indépendance, c'est cela qu'il nous faut.

Ces partisans, que cette province a le malheur d'envoyer à Ottawa, nous font souvent un grand tort.

PAS DE RETRACTION

Des représentants du *Gleaner*, *Toronto World* et du *Halifax Herald* se sont réunis à Moncton, la semaine dernière et se sont décidés de tenir ferme aux dénonciations qu'ils ont faites de la conduite de l'ex-ministre des chemins de fer du Canada, M. Emmerson.

Il paraît que M. Emmerson avait dit en chambre qu'il poursuivrait ces journaux pour diffamation de caractère, mais depuis son acte de bravoure (!!!) faite avec ce flegme étudié qu'on lui connaît, il se tient coi.

Y aurait-il de la vérité dans les dénonciations de Fawler? Le public en est porté à le croire.

Journal de Francoise

A l'occasion du sixième anniversaire du *Journal de Francoise*, revue familiale, un concours littéraire d'un genre tout nouveau, au plus haut point intéressant et proposé par M. le sénateur Poirier, est offert aux lecteurs. Pour autres détails, s'adresser, avec timbre de 2 cts., au *Journal de Francoise*, 80 rue Saint-Gabriel, Montréal, pour un numéro explicatif.

Les ambitions de M. Bourassa

Le *Temps* dit que l'ambition de M. H. Bourassa, M. P., est de devenir chef du parti conservateur dans la province de Québec. I ajoute que depuis que le député de Labelle est dans la politique, l'idée de dominer hante son cerveau.

Ne croyez pas un mot des bavardages du "Temps". M. Bourassa est trop honnête, a trop de principes et de dignité pour ses compatioties pour se lier à aucun parti éolique du Canada.

M. Bourassa est indépendant, travaille à l'avancement des siens et veut droits égaux pour tous.

C'est l'idée de dominer comme prophète qui hante le cerveau du rédacteur du "Temps" et un peu de jalousie contre M. Bourassa qui fait parler le confrère de la sorte.

DES NOUVELLES.

Des rumeurs politiques, que nous livrons au public, pour ce qu'elles valent, sont qu'un grand changement se fera, dans le comté de Prince, aux prochaines élections fédérales. En premier lieu on nous dit que le sénateur J. Yeo donnera sa démission au sénat pour se faire remplacer par l'hon. J. W. Richards, candidat défait à la dernière élection fédérale. Ensuite les mêmes raconteurs nous disent que M. A. A. Lefurgy, député actuel du comté de Prince se retirera de la lutte, à la prochaine élection, pour se faire remplacer par un des docteurs de Tignish.

Comme nous disons plus haut, ces rumeurs ne sont pas authentiques, mais cependant il y a de la vraisemblance, jugeant par les manigances de plusieurs qui sont intéressés.

A Droit et a Gauche

SYLVAIN

Malgré ma bonne volonté, il m'a été impossible de tenir la promesse que je vous ai faite il y a déjà plusieurs semaines. Donc, plus de promesses! Je ferai mon possible pour être ponctuel. on ne peut guère demander d'avantage, n'est-ce pas. Ceux qui me font l'honneur de me lire voudront bien me pardonner si j'exprime si souvent mon admiration pour notre cher journal de l'île, L'IMPARTIAL. Pourtant c'est tout naturel, il me semble, de parler souvent de ce que l'on aime et que l'on admire en ce monde.

De plus, son énergique rédacteur et moi, nous nous sommes connus et nous avons fraternisé pendant plusieurs années sur les bancs, dans les classes et en récréation au Collège St. Dunstan de Charlottetown. Dans ce temps-là, le rédacteur de L'IMPARTIAL avait une grande ambition: devenir un jour gérant d'une Compagnie de chemin de fer, moi, mon rêve était de travailler dans un cuivre, à l'instar du premier piston que j'avais admiré dans une musique de cirque au "quai," (Summer-side).

Nos ambitions et nos rêves se sont évaporés comme la brume du matin d'un beau jour. Le destin en a voulu autrement: M. Buote redige L'IMPARTIAL avec le courage et l'habileté que nous savons, et moi... je suis satisfait de la carrière où Dieu m'a appelé; fasse le Ciel que j'en sois plus digne de jour en jour. Les lecteurs de ce journal m'ont été très-indulgents, même "Un Acadien" de Mont Carmel; donc, grâce à la bienveillante permission du rédacteur et l'indulgence des lecteurs, je me lance encore une fois, sans trop savoir à quoi cela va aboutir.

J'ai le numéro du 28 mars sous les yeux. J'en devore le contenu, même les annonces. En parcourant ses colonnes bien remplies, j'y vois les remerciements du rédacteur à M. Joseph Blanchard, instituteur du Village des Abrams, qui s'intéresse si vivement à L'IMPARTIAL. En cela, il ne fait que marcher sur les traces de son vénérable curé, le Rev. S. Bondreaux, qui a déjà fait beaucoup dans sa belle paroisse pour notre journal acadien. Pourquoi M. Blanchard ne trouverait-il pas d'imitateurs dans les autres centres français de l'île St. Jean? Espérons que l'élan est donné et que le nombre des abonnés continuera à augmenter.

En parlant d'instituteurs, je ne puis passer sous silence la belle carrière de dévouement pédagogique du doyen de nos maîtres d'école, M. Jean O. Arsenault. Depuis quarante-deux ans (je crois) M. Arsenault se dévoue à l'enseignement dans nos écoles acadiennes. Plusieurs de ses premiers écoliers sont grands-pères aujourd'hui, et leurs petits enfants puisent à cette heure leur savoir à la même source, suivent les mêmes classes et éprouvent la même admiration pour le vétérinaire éducateur, que leurs pères et grands-pères avant eux. M. Arsenault est le type vrai du maître d'école modèle et consciencieux. Quelle belle carrière toute remplie de dévouement et de sacrifices! Quel dommage que nos gouvernants ne se soient pas encore avisés de récompenser ces vétérans de l'école primaire en affectant à leur retraite une somme suffisante pour mettre leur vieux jours à l'abri d'une nécessité quelconque. En tout cas, les acadiens du Co. Prince doivent une éternelle gratitude à M. Jean O. Arsenault pour ses services si effectifs et si désintéressés. Il serait à souhaiter que quelqu'un se mit en tête d'une démonstration en l'honneur de M. Arsenault, et que l'affection que les acadiens en général, et ses élèves en particulier, lui portent, lui fût communiquée d'une manière convenable pratique et tangible.

Malgré la mince rétribution dont notre gouvernement provincial récompense (?) ses instituteurs, j'ai dans ma mémoire plusieurs autres noms acadiens qui se sont dévoués

à l'enseignement pendant des périodes de 10 à 20 années. Voici quelques noms tels que j'y pense à ce moment: Bruno Arsenault et Laurent A. Arsenault, 20 ans; Marin Gallant, Casimir Poirier et Stanislaus Aucoin, 15 ans; Joseph Blanchard, 12 ans; Bruno Martin, 10 ans; et plusieurs autres dont les noms m'échappent en ce moment. Il serait à désirer que quelqu'un, plus exactement renseigné que moi, fit une liste de tous nos maîtres et maîtresses d'école qui ont enseigné 10 ans et plus, pour les colonnes de L'IMPARTIAL. Les anciens se souviennent encore de M. Lafrance, père de M. l'abbé Lafrance, qui fit l'école à Rustico et ailleurs il y a au-delà de 45—Feu M. le Sénateur Arsenault fit aussi la classe pendant 18 ans et feu G. Buote 49 ans. Plusieurs des membres de notre clergé se sont dévoués à l'enseignement avant d'embrasser la carrière sacerdotale. En Acadie, le maître d'école fût toujours le bras droit du prêtre. Avant l'époque de la neutralisation de l'enseignement, on commençait et l'on terminait l'école par la prière. L'étude du catéchisme primait sur tout le reste, de sorte que dans le maître d'école, le prêtre avait un puissant auxiliaire pour la préparation éloignée des enfants à la première Communion. En dépit des ennemis de notre religion qui nous ont imposé des écoles neutres, tout instituteur acadien digne du nom, est encore, je crois, le bras droit du prêtre par son exemple et son influence dans l'école paroissiale. Il lui est défendu de réciter le Notre Père avant et après la classe, mais il n'est pas dispensé pour cela d'inculquer à ses élèves la présence de Dieu et notre dépendance sur Lui. C'est contre la loi d'enseigner le catéchisme, mais rien ne lui empêche d'être un exemple vivant de probité et de vertus chrétiennes. Nous n'avons pas raison de croire que la présente génération d'instituteurs acadiens soit moins dévouée à notre sainte foi et à la cause sacrée de l'éducation de la jeunesse, que ne l'était la génération précédente. Honneur, donc, à nos maîtres et maîtresses d'école! Rendons leur tâche moins ardue en visitant nos écoles plusieurs fois l'année, en manifestant un vif intérêt à l'oeuvre de l'éducation et en affirmant l'autorité du maître, — détail qui est hélas! lamentablement trop souvent négligé.

M. le rédacteur, ne pouvez-vous pas persuader quelques acadiens de bonne volonté de nous envoyer des nouvelles de Rustico, Hope River et Miscouche? L'IMPARTIAL devrait avoir des collaborateurs dans toutes les parties de l'île St. Jean. Mes humbles efforts se sont bornés au choses du Co. Prince, et cela d'une manière bien imparfaite. Mon français est loin d'être académique, et je sais que la majorité de nos instituteurs qui écrivent plus correctement que moi, pourraient, il me semble, contribuer de temps en temps des nouvelles de leur arrondissement. De plus, beaucoup peuvent fournir à vos lecteurs des informations plus précises, surtout sur notre corps enseignant, nos écoles et l'enseignement en général, que je ne l'ai fait jusqu'aujourd'hui. Pourquoi ce silence? Assurément ce n'est pas le manque de bonne volonté ni de patriotisme. Peut-être est-ce la timidité traditionnelle de l'acadien qui laisse le fardeau sur l'échine d'un ou deux individus. Nous ne pouvons supposer que la paresse ou l'indifférence soit la cause de ce phénomène qui n'a pas sa raison d'être. Quelle belle occasion pour nos jeunes maîtres et maîtresses d'exercer leur plume! Pour écrire convenablement, il faut exercer toutes les facultés de la mémoire et de l'intelligence. Il faut se rappeler telle ou telle règle de grammaire, revoir ses participes, consulter son dictionnaire. Il faut ébaucher, élaborer, repasser, corriger, perfectionner et polir. Il faut exercer sa mémoire, son intelligence et son jugement. Il faut choisir ou

rejeter d'une manière judicieuse tout ce qui pourrait être utile ou nuisible à la cause sacrée de la religion, de la patrie et de l'école. Voilà une oeuvre bien digne des efforts de l'instituteur acadien, n'est-ce pas? Dites en donc un mot dans vos colonnes.

Pensez-vous, M. le Rédacteur, que le projet du Collège acadien soit mort? La liste des souscripteurs n'augmente pas vite. Ne serait-il pas approprié de sonder les idées de notre clergé à ce sujet. Ce sont eux qui doivent donner le mot d'ordre, et diriger la marche de la petite armée acadienne vers le but si ardemment désiré. Lecteurs de L'IMPARTIAL, avez-vous quelque chose à suggérer à ce propos? N'avez-vous pas, au moins, un mot d'encouragement, un conseil, une idée à communiquer par l'entremise de notre journal? Vous savez, — quand on diffère d'opinion avec quelqu'un, il n'est pas nécessaire de l'insulter, de lui supposer de la mauvaise foi et de le couvrir de boue. Une différence d'opinion motivée et charitablement exprimée peut faire surgir des idées plus justes, peut découvrir des horizons plus étendus, peut nous faire entrevoir des idéals plus beaux et plus parfaits. — Voyons, un coup de coeur!

SYLVAIN.

Des Nouvelles de St Paul

Nous avons terminé hier notre concours de confessions pour les pâques. Les gens ont profité de la belle température pour assister en foule, à tous les offices.

Hier, à la dernière messe, le Père J. Gaudet fit un magnifique sermon sur les fins dernières. Et, coïncidence frappante, au sortir de l'église, la nouvelle se répandit comme l'éclair qu'un de nos braves citoyens, sieur Hippolyte Gaudet, ancien instituteur, venait d'être foudroyé par une mort subite.

Encore sous le coup de cette terrible sentence qui venait de tomber des lèvres du prédicateur: "Aportet semel mori, post hoc iudicium", la foule s'éloignait morne et silencieuse au son du glas funèbre qui demandait une prière pour l'âme d'un frère défunt.

Le défunt était venu communier le jour d'avant, en santé comme d'habitude.

Nos gens sont tous sortis des chantiers. Quatre moulins à scie et à lattes sont actuellement en pleine opération dans la paroisse.

Mgr W. F. Chapman, V. G., de St. Jean, était en visite la semaine dernière, chez notre curé.

Les offices de la semaine sainte toujours si touchants, ont été célébrés cette année avec grande pompe. Notre dévoué vicaire officiant et le curé avait chargé du chœur, A la grand messe, le jour de Pâques, le chœur a exécuté de magnifiques morceaux en musique.

Notre marchand général, M. C. D. Cormier, a fait subir à son magasin des améliorations tout à fait de bon goût. Il a presque redoublé l'espace qu'il avait avant, tout en décorant l'intérieur tout à neuf. Quand on y entre on se croirait dans un magasin de grande ville.

Le commerce se fait ici sur un pied solide. Les Messieurs Devaresne, eux aussi, tiennent toujours un gros lot de marchandises et se tiennent bien d'affaire.

La picote qui, ici, depuis quelques années, nous montre beaucoup de prédilections, est encore revenue nous faire visite. Cette fois elle reçoit l'hospitalité du village de Saint Thaddé. On commence cependant à la trouver importune; peut-être viendra-t-on à la congédier pour de bon.

X.

INSPECTEUR DES CHEMINS.

Sous la nouvelle loi des chemins publics, M. Joseph A. Leclair de Skinner's Pond vient de recevoir la nomination d'inspecteur des chemins pour les lots 1, 2 et 3. Nos félicitations.